Image not found or type unknown

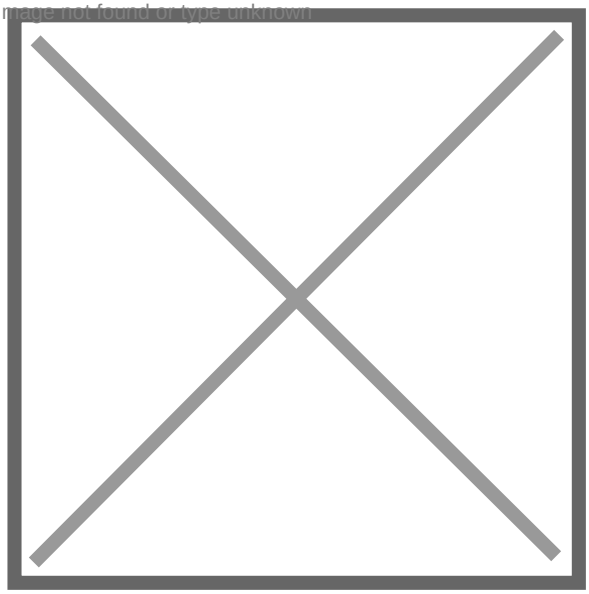

# Calcule de base indemnités licenciement

Par **pricillia**, le **04/05/2013** à **16:37**

bonjour,
j' ai été 6 mois à mi-temps thérapeutique,3 mois en invalidité,1 catégorie ce qui me faisait travailler 2 jours et demi. j'ai été en arrêt-maladie 1 an. la médecine du travail m'à reconnu inapte à la reprise je suis dans la procédure du licenciement pour inaptitude définitive.
le calcul de l'indemnité se fait sur le salaire de base brut que je percevait avant d'être malade ?
où bien se fait-il sur la base de mon salaire à 50%
malgré ma pension d'invalidité 1 catégorie, ma rente employeur,& mes IJ. tous ceci me donnait mon salaire entier. çi c'est le cas je perds la moitié de mes indemnités ?
es-ce normal ce calcul rentre en compte ?

pouvez-vous me renseigner.

merci cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés